



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



20097208

Déposé / Reçu le

17 AOUT 2020

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de ^{Gref}Bruxelles

N° d'entreprise : **0416 666 270**

Dénomination

(en entier) : **GEVELE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Louise 143/4 à 1050 Bruxelles**

Objet de l'acte : Renouvellement mandat Commissaire

Il ressort du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la SA GEVELE tenue par vidéoconférence le 14 mai 2020 que :

Le mandat de la SRL « RdB », représentée par Monsieur Renaud de Borman, Réviseur d'entreprise (IREA1741), sise rue du Long Chêne 3 à 1930 Wezembeek-Oppem, est renouvelé en qualité de Commissaire. Le mandat est de 3 exercices comptables, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire 2023, qui approuvera les comptes au 31 décembre 2022.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/08/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).